

Entretien accordé à *Bretagne verte* en juin 2000

# OÙ L'ON REPARLE DES NATIONALISTES BRETONS

*Bretagne verte* : Qu'entend-on par nationalisme et peut-on dire que la Bretagne est une nation ?

Ronan Le Coadic (RLC) : Le nationalisme est, selon Ernest Gellner, « un principe politique, qui affirme que l'unité politique et l'unité nationale doivent être congruentes. » En d'autres termes, il consiste à souhaiter qu'une collectivité humaine — dont on proclame qu'elle est une « nation » — soit dotée d'un État souverain. Quant à savoir si la Bretagne est ou n'est pas une nation, tout dépend de la définition que l'on donne de ce terme. On affirme souvent qu'il existe deux approches de la nation. L'une, allemande, serait fondée sur des critères ethniques : la langue, la culture, etc. L'autre, française, reposerait essentiellement sur la volonté de partager un destin commun. Cependant, une lecture attentive de Fichte et de Renan montre clairement que les conceptions de ces deux auteurs étaient mixtes : elles combinaient, l'une comme l'autre — certes, dans des proportions différentes —, la volonté populaire, d'une part, et un sous-bassement culturel et historique, d'autre part. De fait, la réalité de la nation est extrêmement complexe et il est difficile de la couler dans le moule d'une définition rigide. À cet égard, l'inconvénient de l'approche française est qu'elle tend quelque peu à confondre État et nation, ce qui est réducteur.

*Bretagne verte* : La Bretagne a-t-elle, dans le passé, été dotée d'un État indépendant ?

RLC : Oui. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, elle a été dotée d'un État indépendant moderne, caractérisé, notamment, par l'affirmation du pouvoir ducal, le refus du duc de prêter l'hommage lige au roi de France, la constitution d'une administration fiscale efficace et un effort historiographique destiné à affirmer la noble origine des Bretons ! Tout cela a été magistralement étudié par Jean Kerhervé dans sa thèse d'État.

*Bretagne verte* : Pensez-vous que la Bretagne, aujourd'hui, puisse encore être considérée comme une nation ?

RLC : La question se pose uniquement si l'on ne considère pas que seuls les peuples dotés d'un État constituent des nations ! Et la réponse relève moins de l'accumulation de critères supposés objectifs que d'un critère subjectif fondamental : la volonté populaire. Que pensent les Bretons aujourd'hui ? Il me semble qu'ils partagent dans leur grande

Entretien accordé à *Bretagne verte* en juin 2000

majorité ce que l'on pourrait appeler un sentiment « patriotique » breton, mais que ce dernier relève du registre de l'émotion et non pas de l'analyse politique. En revanche, à côté de la masse des Bretons, le mouvement nationaliste part, lui, du principe que chaque peuple doit être doté d'un pouvoir souverain et que les Bretons devraient donc obtenir un État indépendant, séparé de la France. Les nationalistes bretons, peu nombreux, mais très entreprenants ont joué un rôle actif dans l'apparition du renouveau culturel breton contemporain ; en revanche, ils ne représentent aucun poids électoral. Ce contraste est paradoxal. La faiblesse politique du nationalisme breton s'explique peut-être par le fait qu'il a toujours, depuis le début de ce siècle, focalisé son attention et ses efforts sur son opposition à l'État français et non sur une stratégie de séduction de la population bretonne. Certains de ses membres sont même allés, on le sait — au nom du principe politique simpliste selon lequel « les ennemis de nos ennemis sont nos amis » —, jusqu'à s'allier avec les Allemands au cours de la Seconde Guerre mondiale. L'image des nationalistes en a été considérablement et durablement ternie. Plus récemment, l'attentat de Quévert, qui a causé la mort d'une jeune femme, n'a fait que renforcer l'image extrémiste du nationalisme breton. Or, il me semble que l'État représente, en quelque sorte, pour les Bretons l'image du père. Le père nourricier, qui fournit le développement économique et la promotion sociale, le père langagier, qui imposa sa langue aux enfants bretons à la place de leur langue maternelle, et le père éducateur, qui apporte la « brillante civilisation française » à l'« obscure Bretagne ». Cette image s'atténue sans doute ; toutefois, elle reste encore fortement implantée dans les esprits. Aussi, s'opposer à l'État revient, en quelque sorte, à commettre une transgression ; et les Bretons — très majoritairement modérés et issus d'une culture catholique — s'y refusent. Ceux qui transgressent (les militants nationalistes) paraissent presque démoniaques à la population, d'autant qu'ils emploient parfois des méthodes que la morale réproouve...

*Bretagne verte* : Quelle est l'orientation politique des nationalistes bretons ?

RLC : La mouvance nationaliste bretonne comprend probablement des individus de toute tendance, cependant, il me semble que, depuis les années 1960, elle se situe majoritairement à gauche, voire à l'extrême gauche.

*Bretagne verte* : Et qu'entend-on par autonomisme ?

RLC : C'est très différent du nationalisme. Ou, du moins, cela peut l'être : d'aucuns pensent, en effet, que l'autonomisme breton relèverait d'une stratégie cryptonationaliste. Ce serait alors une bien mauvaise stratégie, dans la mesure où l'opinion publique n'établit pas de différences entre autonomie, indépendance et autarcie ! Cependant, au-delà des problèmes tactiques, la question de l'autonomie régionale est fondamentale aujourd'hui. On ne fera pas l'économie d'un débat sur ce sujet. Les nationalistes, partout dans le monde, cherchent la séparation : ils pensent que chaque peuple doit être « maître chez lui ». Quand il ne conduit pas à l'extrémisme, au racisme ou à l'impérialisme, le nationalisme peut jouer un rôle libérateur. Cela a été le cas lors de la décolonisation. Toutefois, remarque Tzvetan Todorov, « une fois au pouvoir,

Entretien accordé à *Bretagne verte* en juin 2000

l'ancienne minorité devenue majorité n'est pas moins prête, au nom du même nationalisme, à opprimer ses propres minorités ». C'est en cela que l'autonomie et le fédéralisme sont intéressants : ils ne cherchent pas à séparer les peuples les uns des autres, mais au contraire à les regrouper, à les fédérer, en reconnaissant à chacun d'eux des droits collectifs. L'autonomie est une voie moyenne que pratiquent de nombreux États d'Europe et du monde. Si elle s'accorde mal avec la tradition républicaine française, c'est que cette dernière a toujours refusé de reconnaître des droits collectifs sur le sol de la République.

Il existe aujourd'hui un élan en faveur de l'identité et de la culture bretonnes pour lequel on s'aperçoit que les partis politiques n'ont pas de réponse.

RLC : Cet élan dont vous parlez relève d'un phénomène profond. Les Bretons, ridiculisés et humiliés par le passé, ont eu honte d'eux-mêmes. Aujourd'hui encore, des comportements d'autodestruction persistent de façon importante en Bretagne (alcoolisme et suicide), qui ont peut-être partie liée avec cette auto-dépréciation. Néanmoins, depuis quelques décennies, les Bretons, dans leur grande majorité, réévaluent l'image qu'ils se font d'eux-mêmes. Il est vraisemblable que cette évolution positive, qui balaie l'image de honte passée, prendra tôt ou tard une dimension politique. Reste à savoir qui va rafler la mise... Les partis politiques traditionnels sont, en effet, divisés sur les questions européenne et régionale : à droite comme à gauche, des tiraillements opposent les centralisateurs aux régionalistes-fédéralistes et on se demande parfois si les instances dirigeantes des partis n'ont pas tendance à repousser le débat public sur ces questions, par crainte d'éclatement de leurs partis respectifs. La tradition française, en effet, est marquée par la centralisation et par ce que Jean-Marc Ferry appelle la « subreption » du contrat social par le contrat national, c'est-à-dire par le fait que la culture française est présentée en France comme universelle alors qu'en réalité elle est « unie intimement » à une forme particulière de « patriotisme géographique ou historique » et qu'il existe sur le sol même de la France d'autres cultures autochtones (sans compter les cultures immigrées). C'est là que se situe le nœud du problème pour les partis et les dirigeants politiques français ; comment garantir au mieux l'égalité entre les citoyens : en refusant toute distinction entre individus abstraits ? ou en reconnaissant que chaque citoyen a une langue, une histoire, un sexe, une origine sociale, et en accordant, par conséquent, des droits collectifs aux groupes qui le revendiquent ? Il me semble qu'il serait utile de mener un débat large et serein sur ces questions, en s'éclairant des expériences étrangères.

Comment envisagez-vous l'avenir de la Bretagne à moyen terme, c'est-à-dire dans les vingt-cinq ans à venir ?

RLC : Je suis assez optimiste. À court terme, pour sortir de l'impasse et des tensions actuelles, ces questions de société doivent, d'abord, être débattues ; or, je crois que les Bretons — qui, je l'ai déjà dit, sont dans l'ensemble modérés — y sont prêts. Et sur le moyen terme, il me semble que nous nous acheminons vers une très large

Entretien accordé à *Bretagne verte* en juin 2000

régionalisation. Je suis persuadé que l'État français, poussé à la fois par l'exemple des autres pays européens et par la dynamique régionale, en viendra tôt ou tard à reconnaître l'altérité bretonne. Et il n'est pas impossible que, dans vingt-cinq ans, la Bretagne soit autonome, au sein — qui sait? — d'un État européen. Cette évolution possible doit être placée dans une perspective mondiale : la plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui (qu'ils soient économiques, sociaux, technologiques, écologiques...) ont, en effet, une dimension planétaire. Il convient donc de construire des institutions démocratiques de plus en plus vastes, un jour mondiales ; et dans un tel cadre supranational, l'altérité de chaque collectivité humaine devra — et pourra sans doute plus facilement que dans un État-nation — être pleinement reconnue.

Propos recueillis par Catherine Debroise

(*Bretagne verte* était le journal des élus verts au Conseil régional de Bretagne)